

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PORTO-NOVO, le 13 JANVIER 1962

II) ECRET N° 62- 7 /PR.SGG.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM du 20 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR.CAB. du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

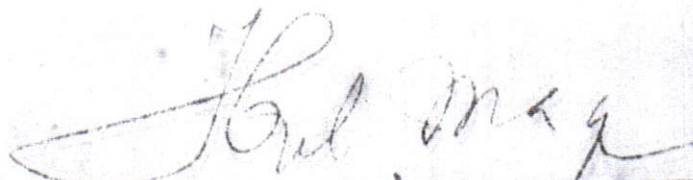
D É C R Ê T E :

ARTICLE 1er. - Me. Bertin BORNA, Ministre de la Fonction Publique et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre des Finances et du Budget pendant l'absence de Mr. Alexandre ADANDE.

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

AMPLIATIONS:

P.R.	15
S.G.G.	3
A.N.D.	1
MINISTRES	13
J.O.R.D.	1



Hubert MAGA